

La Croyance du Sunnisme à Mahdi

<"xml encoding="UTF-8?>

La Croyance du Sunnisme à Mahdi

Au nom d'Allah Le Clément, Le Miséricordieux

ô Allah ! Prie sur Mohammed et sur les gens de sa Famille

Vu le nombre de Hadiths authentiques sur al Mahdî, rapportés par des sources sunnites et chi'ites concordantes, la croyance à al Mahdî devient une nécessité de la Religion et une obligation pour tous les Musulmans, puisque une telle concordance de hadiths apporte une quasi certitude que cette croyance fait partie de la Sunna du Prophète (P)

Malheureusement, beaucoup de Musulmans non avertis considèrent à tort que cette croyance est propre au courant chi'ite de l'Islam et pensent, par conséquent, qu'ils n'ont pas l'obligation d'y souscrire. Cette fausse impression est sans doute due au fait que les Chi'ites, ayant accordé une attention particulière à ce sujet à cause de l'identité et la personne d'Al Mahdî qu'ils croient faire partie des Douze Imams d'Ahl-ul-Bayt (p) qu'ils considèrent comme étant les seuls successeurs et représentants légitimes du Saint Prophète (P). Ils ont, en conséquence, compilé et regroupé tous les hadiths sur al Mahdî, consacré et rédigé d'innombrables ouvrages sur ce sujet, alors que chez les Sunnites de tels hadiths restent parsemés ça et là, noyés et estompés dans un tas de divers autres hadiths que les corpus des Traditions prophétiques renferment. Et si quelques livres ont été rédigés par des ulémas sunnites, ils restent méconnus des masses des Musulmans.

D'autre part, si le sujet d'al Mahdî n'est pas aussi développé chez les Sunnites que chez les Chi'ites, c'est, peut-être aussi, pour des raisons politiques. En effet, on sait que les Ahl-ul-Bayt (S) ont été écartés du pouvoir califal depuis Le décès du saint Prophète (P). Les Umayyades et les Abbassides qui se sont succédé au califat en en excluant les Ahl-ul-Bayt, les successeurs légitimes du Prophète (P), se sentaient toujours menacés par ces derniers et ont tout fait pour les isoler et conjurer leur influence en les maintenant à l'écart des masses des musulmans. Ils les ont sauvagement et durement réprimés, ainsi que tous leurs partisans et adeptes, sans hésiter à sévir également sans pitié contre quiconque défendait leur cause ou tout simplement diffusaient un hadith qui mettait en évidence leur légitimité et leurs mérites

Il était donc normal que l'idée de la venue d'un Mahdî Sauveur (un descendant du Saint Prophète, donc faisant partie de ces mêmes Ahl-ul-Bayt tant craints et combattus), pour éradiquer l'injustice et la tyrannie, n'était nullement tolérée par le pouvoir califal qui se sentait visé et menacé par la diffusion de cette croyance

Or, la plupart des corpus et des ouvrages de hadiths ont été rédigés à cette époque-là et dans une telle conjoncture défavorable. Et si le pouvoir califal n'était pas à même d'empêcher l'enregistrement des hadiths sur al Mahdî, parmi tous les autres hadiths, du moins le climat général, était de nature à décourager la mise en évidence ou le développement de ce sujet sensible

Aussi essayons-nous de donner ici quelques points de repère qui permettent au lecteur de faire des recherches, lui-même, et de constater que les hadiths sur l'Imam al Mahdî sont mentionnés dans presque toutes les sources sunnites

Citons tout d'abord l'attestation d'une personnalité éminente contemporaine du Sunnisme, faite à ce sujet. Il s'agit du président de l'Université Islamique à Médine (Arabie Saoudite), 'Abdul-'Azîz Ibn Bâz qui a déclaré:

"La question Al Mahdî est une évidence. Les hadiths sur ce sujet sont très répandus, ou plutôt concordants et conjugués, ce qui montre justement que la question de cette personne promise est établie et que son apparition est une vérité indéniable"

L'éminent Professeur Cheikh 'Abdul-Mohsin al-'Abbâd, membre du corps enseignant de cette même Université Islamique de Médine, dit dans une conférence intitulée "La croyance du Sunnisme à al Mahdî l'Attendu":

"Parmi les noms des Compagnons qui avaient rapporté du Prophète (P), des Hadiths sur al Mahdî, j'ai pu en recenser 26. Ce sont:

1- 'Othmân Ibn 'Affân (R)

2- 'Ali Ibn Abî Tâlib (R)

- 3- Talhah Ibn 'Obaydullâh (R)
- 4- 'Abdullah Ibn 'Awf (R)
- 5- Al Hussein Ibn 'Ali (R)
- 6- Om Salamah (R)
- 7- Om Habibah (R)
- 8- 'Abdullah Ibn 'Abbâs (R)
- 9- 'Abdullah Ibn Mas'ûd (R)
- 10- 'Abdullah Ibn 'Omar (R)
- 11- 'Abdullah Ibn 'Amr (R)
- 12- Abû Saïd al-Khidrî (R)
- 13- Jabber Ibn 'Abdullah (R)
- 14- Abû Hurayrah (R)
- 15- Anas Ibn Mâlek (R)
- 16- 'Ammâr Ibn Yâser (R)
- 17- 'Awf Ibn Mâlek (R)
- 18- Thawbân Mawlâ Rasûlollâh (R)
- 19- Qorrah Ibn Ayâs (R)

20- 'Ali al-Hilâlî (R)

21- Huthayfah Ibn al-Yamân (R)

22- 'Abdullah Ibn al-Hârith Ibn Hamzah (R)

23- 'Awf Ibn Mâlek (R)

24- 'Omrân Ibn Huçayn (R)

25- Abul-Tufayl (R)

26- Jâber al-Cadfî (R) "

Le Professeur Cheikh 'Abdul-Mohsin passant par la suite aux plus célèbres transmetteurs du hadîth et auteurs des Corpus sunnites, constate: "Les Hadiths sur al Mahdî ont été transmis par beaucoup d'imams dans les Cihâh (les corpus de Hadîth, dits sains ou authentiques), Sunan (recueils des Traditions), Glossaires, Musnads (chaînes de transmission de hadîth) etc. Parmi ceux dont j'ai examiné les ouvrages ou vu leur transmission (de hadîth sur al Mahdî), j'ai pu en recenser 38. Ce sont:

1- Abû Dâwûd, dans ses "Sunan" ["Sunan Abû Dâwûd"]

2- Al-Termithî, dans son "Jâmi'" ["Jâmi' al-Termithî"]

3- Ibn Mâjah dans ses "Sunan" ["Sunan Ibn Mâjah"]

4- Al-Nasâ'î, mentionné par al-Safârînî dans "Lawâmi' al-Anwâr al-Bahiyyah" et al-Manâwî dans "Al-Faydh al-Qadîr"

5- Ahmad dans son "Musnad" ["Musnad Ahmad Ibn Hanbal"]

6- Ibn Habân dans son "Cahîh" ["Cahîh Ibn Habân"]

7- Al-Hâkem dans "Al-Mustadrak" ["Mustadrak al-Hâkem

Source avec adaptation : Site mahdawiat

ô Dieu ! Sois pour Ton Ami, l'argument, fils d'Al Hassan que tes prières soient sur lui et ses
pères durant cette heure et à toute heure

un Protecteur, un Gardien, un Chef

un Donneur de victoire, un Guide, un Seigneur

Jusqu'à ce qu'il réside sur terre sans contrainte et qu'il y réjouisse longuemen